

**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'État investit dans le Val-d'Oise

Dossier de presse
France relance dans le Val-d'Oise,
bilan et perspectives

29 septembre 2021

val-doise.gouv.fr



Édito du préfet du Val-d'Oise



Amaury de Saint-Quentin
Préfet du Val-d'Oise

Depuis un an, l'État fournit un effort inédit afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons. Aux mesures de soutien à l'économie est adossé un plan ambitieux de 100 milliards d'euros d'investissement sur deux ans (2021-2022) pour une relance économique résiliente, écologiquement viable et qui profite concrètement à tous les Français. C'est un engagement financier sans précédent qui mobilise l'ensemble des services et opérateurs de l'État pour assurer sa bonne mise en œuvre, accompagner et répondre aux initiatives des acteurs locaux.

40 milliards d'euros ont été engagés depuis septembre 2021, avec un objectif de 70 milliards d'ici à la fin de l'année 2021 pour répondre à l'impératif de la relance : son exécution rapide et concrète. Ces efforts seront poursuivis en 2022.

Ce dossier présente les résultats d'un an de déploiement de France Relance dans le département du Val-d'Oise. La vocation de ce plan est de faire face aux réalités du département et de construire la relance avec ceux qui la vivent au quotidien.

Une approche partenariale forte avec les différents acteurs du Val-d'Oise a permis depuis un an de donner un souffle nouveau au territoire avec de multiples initiatives et projets soutenus. La force vive du département, sa jeunesse, a particulièrement su saisir cette opportunité : 28 000 jeunes ont ainsi bénéficié en un an du plan « 1 jeune, 1 solution ».

Cette logique territoriale permet également de décliner au mieux toute la diversité du Val-d'Oise, des quartiers d'Argenteuil, de Sarcelles ou de Cergy aux espaces ruraux du Vexin en passant par les territoires d'industrie du Grand Roissy et des boucles de Seine.

L'État investit dans le Val-d'Oise et continuera de le faire. La mobilisation de chacun doit permettre de poursuivre un déploiement du plan France Relance au plus près des réalités de notre territoire.

Dans le Val-d'Oise, l'État soutient ainsi les entreprises, les associations, les collectivités aux projets innovants et porteurs de sens, ainsi que les particuliers au travers des trois priorités du plan de relance : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

I - Un déploiement territorialisé

Chaque département ayant ses spécificités, France Relance se déploie dans une logique résolument territoriale. À cet effet, l'État implique l'ensemble des acteurs locaux au cours de sa mise en œuvre.

Parmi ces acteurs, les maires, élus intercommunaux, départementaux, régionaux, ainsi que les représentants du monde associatif, les organisations professionnelles et syndicales, les chambres consulaires et les différents services déconcentrés et opérateurs de l'État ont mis en place une collaboration avancée.

Plusieurs accords ont ainsi été conclus au premier semestre 2021 avec les collectivités valdoisiennes :

L'accord départemental de relance avec le Conseil départemental du Val-d'Oise

Amaury de Saint-Quentin, préfet du Val-d'Oise, et Marie-Christine Cavecchi, présidente du Conseil départemental, ont signé cet accord le 1^{er} juillet 2021. Celui-ci permet d'identifier les projets qui feront l'objet d'un suivi particulier et dont le portage par le Conseil départemental devra permettre de mobiliser les financements proposés par le plan France Relance sur les années 2021 et 2022, pour un soutien potentiel de 24 millions d'euros.



Les contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Mode de relation privilégié, cette contractualisation vient à associer les territoires au plan de relance dans la durée du mandat municipal 2020-2026. L'enjeu est de les accompagner dans leur projet de territoire vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Dix premières étapes de CRTE ont été signées et ouvrent la voie aux prochaines étapes de la contractualisation, dont les conventions de financement, pour aboutir fin 2021 aux contrats définitifs.

II – Le volet écologique

Doté de 30 milliards d'euros à l'échelle nationale, le volet écologique du plan de relance représente à ce jour 92 millions d'euros dans le Val-d'Oise. Ces moyens sont dédiés à un objectif : que la France devienne la première grande économie décarbonée européenne en réduisant ses émissions de carbone de 40 % d'ici 2030 et en investissant dans les secteurs d'avenir. Quatre secteurs sont prioritairement ciblés pour atteindre cet objectif : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie.

Dans le Val-d'Oise, une grande diversité de dispositifs envers des particuliers, entreprises, collectivités et administrations a été mise en œuvre pour obtenir des résultats concrets.

MaPrimerénov'

27,8 millions d'euros de subventions bénéficient à 7 012 particuliers et déclenchent 48 millions d'investissements pour la rénovation énergétique des logements dans le Val-d'Oise (août 2021).

**Un dispositif à la hauteur des enjeux :
20 % des primes d'Île-de-France !**



Le recyclage des friches urbaines

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a déployé un fonds de 650 millions d'euros pour le financement des opérations de recyclage des friches.

Ces opérations répondent à plusieurs objectifs : maîtriser l'étalement urbain, revitaliser les villes et limiter l'empiétement sur les espaces naturels agricoles et forestiers. L'effort apporté par France Relance doit permettre de telles opérations qui seraient déficitaires en l'absence de soutien de l'État.

Dans le Val-d'Oise, 10,1 millions d'euros sont alloués à 4 projets :

- > le recyclage de l'ancien hôpital de Gonesse mené par l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF)
- > le recyclage total de la friche commerciale du Val d'Ezanville mené par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée
- > le recyclage de l'hôpital Adélaïde Hautval mené par Grand Paris Aménagement
- > la transformation des friches autour de la gare de Goussainville en un pôle urbain mené par la ville de Goussainville, la communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France et l'EPFIF (opérateur public foncier des collectivités franciliennes).

L'aménagement de voies cyclables

890 000 euros ont été alloués à un projet de sécurisation d'itinéraire cyclable reliant les quartiers Est et Ouest de la commune de Chaumontel.



La rénovation thermique des bâtiments de l'État

À l'instar de la préfecture du Val-d'Oise, 27 bâtiments de l'État bénéficieront d'un projet de rénovation thermique à l'instar de ceux des gendarmeries de Persan et de Pontoise ainsi que des tribunaux de Gonesse, de Sannois et de Pontoise pour un total de 23,4 millions d'euros de financements.

Agence Pôle emploi de Gonesse, bénéficiaire du plan France relance pour sa rénovation thermique

La relance au service des étudiants

L'une des priorités affichées par le gouvernement est l'amélioration des conditions d'étude et de vie des étudiants. La moitié de l'enveloppe nationale pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'État est ainsi dédiée à des bâtiments d'enseignement supérieur, de recherche ou de vie étudiante.

Dans le Val-d'Oise, 9,7 millions d'euros sont dédiés à la rénovation de CY - Cergy Paris Université, de l'École Nationale Supérieure d'Électronique et de ses Applications (ENSEA) ainsi que de la résidence du Crous de Versailles « Les Linandes ».

La rénovation thermique des bâtiments communaux

12,4 millions d'euros accordés à 41 projets dont la rénovation du groupe scolaire Paul-Éluard à Goussainville soutenue à hauteur de 530 000 euros.

La transition écologique du parc automobile

France Relance a accompagné les Valdoisiens dans la conversion de leur véhicule automobile en allouant pas moins de 2 318 primes à la conversion et 3 134 bonus écologiques accordés depuis septembre 2020.



La sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable, d'amélioration des performances et la gestion des eaux de pluie à la source

Cinq projets d'amélioration des performances de réseaux d'assainissement ont été retenus dans le cadre de France relance pour un montant de 1,3 million d'euros.

La rénovation des logements sociaux

4,5 millions d'euros ont été versés afin de rénover 365 logements sociaux dans le Val-d'Oise.



Les visites

En mars dernier, Amaury de Saint Quentin, préfet du Val-d'Oise, s'était rendu au sein de l'entreprise de recyclage de déchets Green Recuperation à Argenteuil. L'entreprise a bénéficié de 1,06 million d'euros du fonds « économie circulaire » de l'Ademe. Ce fonds, doté à l'échelle nationale de 100 millions d'euros, soutient en investissement le tri et le recyclage des déchets. 1,87 million d'euros ont été attribués au Val-d'Oise

France Relance au service des forêts du Val-d'Oise

France Relance consacre 300 millions d'euros pour protéger la biodiversité, répondre aux enjeux climatiques et soutenir la production de bois de qualité.

Couvrant 20 % du département, les forêts sont des espaces prisés par les promeneurs et un riche patrimoine naturel. Le plan France Relance attribue d'ores et déjà 710 000 euros pour préserver les forêts domaniales de Montmorency et Carnelle, **une enveloppe qui représente près de 50 % des dotations à l'Office national des forêts en Île-de-France.**

Bérangère Abba, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique chargée de la biodiversité, s'était rendue le 16 juillet 2021 la forêt de Montmorency menacée par le changement climatique et, plus particulièrement par la maladie de l'encre du châtaignier. Près de 600 000 euros de subvention France Relance financent les travaux de reboisement de cette forêt qui accueille pas moins de 3 à 5 millions de visiteurs par an.





L'alimentation locale et solidaire

France Relance finance également l'accès à une alimentation durable et locale.

Dans le Val-d'Oise, la Communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France est soutenue dans son projet alimentaire territorial. Il permettra de structurer les filières alimentaires de proximité et a vocation à développer l'accessibilité de l'alimentation durable, d'encourager la création d'emplois et d'entreprises, de soutenir la restauration collective et la coordination de l'aide alimentaire.

7 associations bénéficient également du volet départemental de ce programme de France Relance à hauteur de 209 000 euros pour des projets de distribution alimentaire et de mise à disposition d'alimentation durable dans le Val-d'Oise.

Parmi celles-ci, l'association ESPERER 95 est soutenue dans les travaux de rénovation de son épicerie sociale lui permettant de diversifier son offre et d'élargir son public.



II – Le volet compétitivité

Parmi les trois volets de France Relance, celui dédié à la compétitivité prévoit 35 milliards d'euros sur deux ans à l'échelle nationale. A fin août 2021 dans le Val-d'Oise, les investissements pour la compétitivité représentent 165 millions d'euros. Ils permettent au tissu industriel valdoisien de développer sa transition écologique et sa compétitivité pour garantir la souveraineté industrielle de la France et sa résilience face aux grands défis d'avenir.

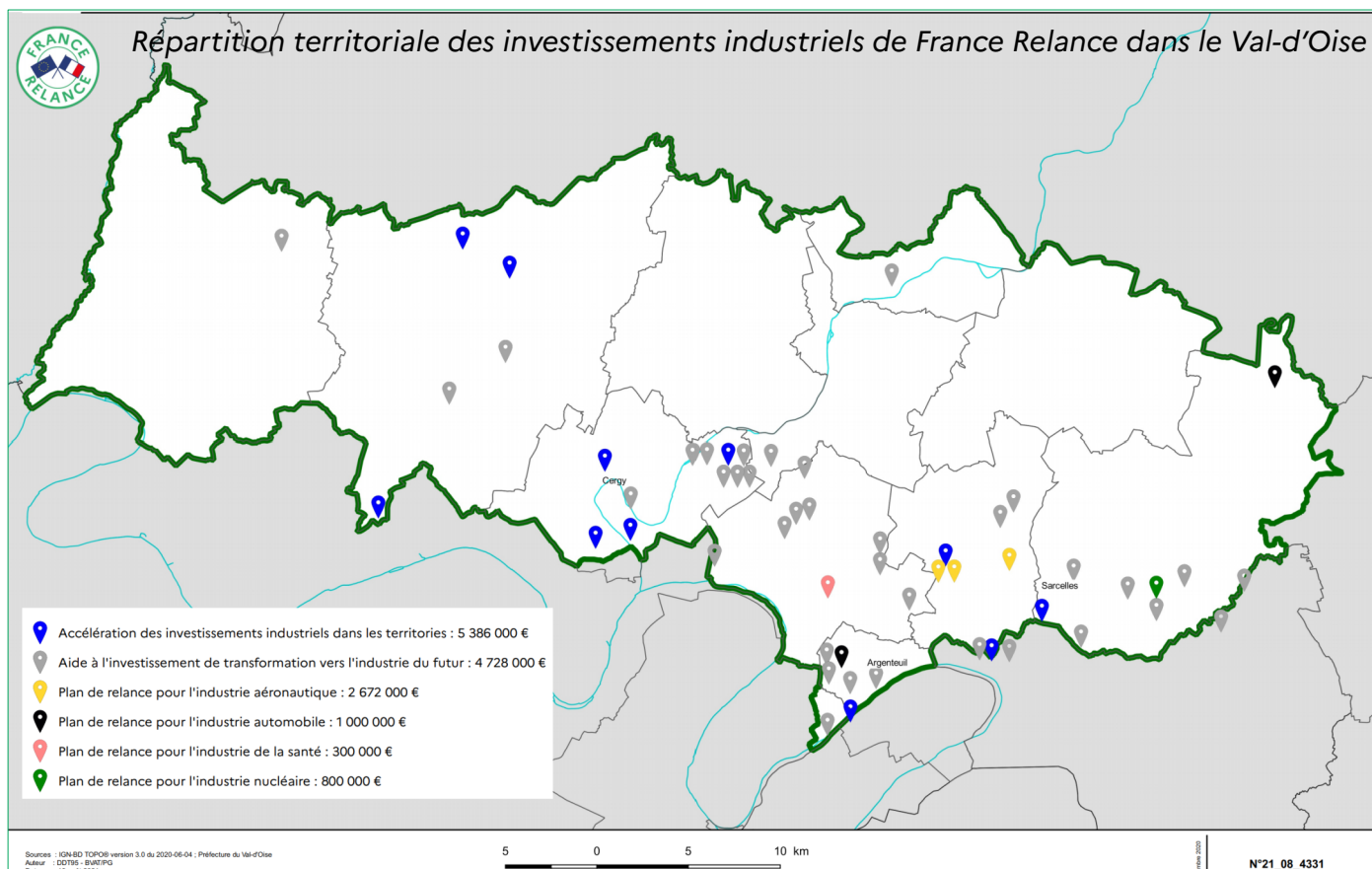
La baisse des impôts de production

Mesure phare du volet compétitivité, la baisse des impôts de production bénéficie aux 10 800 entreprises industrielles valdoisiennes à hauteur de 141,9 millions d'euros. Cette mesure doit permettre de rendre la production industrielle française plus attractive et efficiente.

L'investissement dans les projets industriels d'avenir

Les investissements directs de l'État dans des projets industriels sont construits autour de trois composantes.

- ✓ Le **volet national**, qui est un plan d'investissement piloté par BpiFrance pour soutenir les secteurs stratégiques. A ce jour dans le Val-d'Oise, les secteurs aéronautique, automobile, nucléaire et santé sont soutenus à hauteur de 8,2 millions d'euros pour 12 projets.
- ✓ Le **volet territorial** est une démarche ambitieuse et coconstruite entre l'État et les Régions. Animé à travers le programme Territoires d'industrie, ce volet prévoit des subventions pour accélérer les investissements dans les projets industriels les plus structurants pour les territoires. Dans le Val-d'Oise, 10 entreprises bénéficient d'un total de 4,7 millions d'euros de subventions déclenchant 22,4 millions d'euros d'investissement.
- ✓ Le **guichet industrie du futur**, piloté par l'Agence des services et des paiements (ASP) qui en instruit les dossiers. Ce guichet permet aux PME et ETI de bénéficier d'aides à l'achat d'équipements à forte valeur technologique, dites de l'industrie « du futur ». Cette aide à la digitalisation et la robotisation a déjà bénéficié à 88 entreprises du Val-d'Oise pour un total de 7,2 millions d'euros.



Les chèques France numérique

511 500 euros ont bénéficié à 1 023 entreprises valdoisiennes de moins de 11 salariés pour les accompagner dans leurs projets de numérisation ou d'achat de solutions numériques

Le plan de soutien à l'export

33 entreprises sont soutenues à l'export dans le Val-d'Oise. Un coup de pouce pour des solutions allant de la préparation en France jusqu'à la prospection sur des marchés étrangers.

Concrètement, dans le Val-d'Oise



Le 9 avril, Jean Castex, Premier ministre, rencontrait les acteurs de l'entreprise Laroche située à Andilly, spécialisée dans la création de pièces pour les géants de l'aéronautique. Celle-ci a bénéficié d'une subvention de 800 000 euros du plan de relance du fonds aéronautique pour un projet d'atelier de production moderne et plus respectueux de l'environnement, représentant un investissement total d'1,9 million d'euros. Très concrètement, c'est grâce au savoir-faire de l'entreprise Laroche et de ses salariés que ces pièces seront demain installées sur des avions et hélicoptères civils ou militaires. France Relance aide cette entreprise à moderniser son outil de production tout en réduisant son impact environnemental.



Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et Amaury de Saint-Quentin, préfet du Val-d'Oise, se sont rendus également en mars 2021 dans les locaux de la société Laroche.

Adrien Allard, sous-préfet à la relance, s'est rendu le 17 mars 2021 sur le site de l'entreprise Carl Zeiss Services à Neuville-sur-Oise. Carl Zeiss a bénéficié de 800 000 euros du fonds industriel territorial pour s'équiper des dernières technologies de métrologie.

Le site de Neuville-sur-Oise est maintenant capable de réaliser des prestations de nanotomographie, c'est-à-dire des mesures précises au nanomètre près, soit un milliardième de mètre, grâce à des rayons X. À terme, ce sont 10 emplois qui seront créés sur ce site.



« Le plan de relance nous a permis de réaliser un investissement très important pour acquérir du matériel de nanotomographie. C'est une première en France, nous sommes la seule entité équipée avec cette technologie dans le pays. »

Cyril Aujard, gérant de Carl Zeiss Services

La culture et le patrimoine au cœur de la relance dans le Val-d'Oise

Pour la culture, 2,35 millions d'euros sont investis dans le Val-d'Oise.

Trois mesures culturelles majeures bénéficient aux Valdoisiens :

- ✓ la modernisation de 5 librairies pour 50 171 euros ;
- ✓ le soutien aux investissements dans les équipements patrimoniaux et les monuments historiques 1,15 million d'euros ;
- ✓ le plan de relance du spectacle vivant musical pour 1 million d'euros afin de financer la construction du Forum II de Vauréal dédié aux musiques actuelles (cf. portrait ci-après).



Vue de façade du futur forum II de Vauréal

Le musée Archea à Louvres a bénéficié d'une subvention de 500 000 euros du fonds pour la rénovation des équipements patrimoniaux des collectivités. Cette aide témoigne de l'engagement de France Relance auprès de acteurs locaux, dont la communauté de communes Roissy-Pays-de-France qui assure la tutelle du musée (voir portrait ci-après).

III – Le volet cohésion

Le volet cohésion du plan de relance représente à ce jour 96 millions d'euros dans le Val-d'Oise. Afin d'éviter, à tout prix, une hausse des inégalités en France après la crise économique, des moyens importants sont ainsi déployés en direction de l'emploi des jeunes et des plus vulnérables et ce, pour lutter contre les fractures territoriales, l'exclusion numérique et la pauvreté.

Le plan « 1 jeune, 1 solution »

Prévoir la France de demain, c'est aussi investir dans sa jeunesse. Doté de plus de 9 milliards d'euros à l'échelle nationale, le plan « 1 jeune, 1 solution » s'empare de cette priorité en favorisant l'accompagnement, l'insertion, la formation et l'embauche des jeunes.

Dans le Val-d'Oise, cet enjeu est d'autant plus important que 40 % de la population est âgée de moins de 30 ans et que 27 % des 15-24 ans sont au chômage (INSEE – 2017). A cet effet, les moyens sont à la hauteur des enjeux puisque 75 millions d'euros sont fléchés en direction des 28 000 jeunes valdoisiens dont :

- ✓ 642 au titre des contrats aidés dans les secteurs marchand et non-marchand (Parcours Emploi Compétence et Contrat Initiative Jeune) ;
- ✓ 8 179 au titre de l'aide à l'embauche en contrat d'apprentissage ;
- ✓ 1 487 au titre de la garantie jeune, parcours d'accompagnement renforcé comportant la fixation d'objectifs et des évaluations pour les jeunes de moins de 25 ans en situation de grande précarité. Elle peut ouvrir le droit à une allocation ;
- ✓ 2 700 au titre de l'accompagnement intensif jeune (AIJ) qui permet aux jeunes de moins de 30 ans éloignés de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé de Pôle Emploi.

The graphic is a blue rectangular poster. At the top left is the 'France Relance' logo, which includes the French flag and the European Union flag. Below the logo, the text 'Emploi, formation, volontariat...' is written in a smaller font. The main slogan 'À chacun sa solution.' is prominently displayed in large white letters. Below the slogan is a white box containing the website address '1jeune1solution.gouv.fr'. At the bottom right of the poster is a small French flag. To the right of the poster, there are four vertical portrait photos of diverse young people: a woman with curly hair, a man with glasses, a man with dark hair, and a woman with dark hair.

Signature de 3 contrats initiative emploi du plan « 1 jeune, 1 solution » par Amaury de Saint-Quentin, préfet du Val-d'Oise, le 22 juin 2021 à l'occasion d'une visite de l'agence pôle Emploi d'Ermont.



Adrien Allard, sous-préfet à la relance, assistait le 6 juillet 2021 à la fête de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) qui réunit tous ses acteurs : pôle emploi, Cap emploi et les missions locales du département.

Dans le Val-d'Oise, l'IAE représente 823 emplois à temps plein en 2020, en hausse de 14 % par rapport à 2019, grâce à l'action des 56 structures d'insertion. Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », 256 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

Les missions locales sur le terrain de la relance

Les 7 missions locales du Val-d'Oise œuvrent au quotidien en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Actrices opérationnelles des politiques publiques, elles sont aujourd'hui au cœur du plan « 1 jeune, 1 solution » et notamment des dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE).

2 023 jeunes ont d'ores et déjà été accueillis par les missions locales valdoisiennes pour un accompagnement. Parmi eux, 1 487 sont entrés en Garantie jeunes, dispositif permettant de bénéficier d'un accompagnement renforcé, de formations et d'une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 497 euros.

36 jeunes ont également été orientés vers des contrats initiative emploi (CIE), leur permettant d'obtenir un emploi soutenu financièrement par l'État dans le secteur marchand.

La relance en soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

Un plan exceptionnel de soutien est déployé pour soutenir des projets structurants portés par des associations de lutte contre la pauvreté. Dans le Val-d'Oise, 10 associations sont aidées à hauteur de 1,6 million d'euros.

L'association Le Maillon a notamment bénéficié de 200 000 euros de subventions pour la professionnalisation de ses activités de distribution alimentaire et d'enseignement du français. Association d'insertion, elle emploie également une quarantaine de travailleurs en contrat d'insertion, contrat aidé par l'État dans le cadre de France Relance et conditionné à une obligation de formation.

La rencontre de l'association le 29 juin 2021 par Marc Guillaume, préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, et Xavier Delarue, préfet délégué pour l'égalité des chances, accompagnés du maire de Cergy, Jean-Paul Jeandon, a été l'occasion de saluer l'action de cette association pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'insertion sociale et professionnelle dans le département.



France Relance accompagne l'investissement des collectivités locales

France Relance, c'est aussi un milliard d'euros de soutien aux projets d'investissement des collectivités territoriales en France. Cette aide se concrétise par une augmentation exceptionnelle des aides octroyées aux collectivités, les dotations de soutien à l'investissement local (DSIL), pour les années 2020 et 2021.

16,4 millions d'euros sont fléchés vers ces projets d'investissement locaux avec un effet de levier important : le coût total des projets déclenchés s'élève à 52,5 millions d'euros.

Parmi ces projets, la réhabilitation du site le Cèdre bleu est soutenue à hauteur de 1 million d'euros pour un coût total de 5,2 millions d'euros. Cette réhabilitation permettra l'aménagement d'un espace de vie pour les Sarcellois où seront organisés des ateliers collectifs, conférences, spectacles, concerts et expositions avec les écoles de musique et d'arts plastiques locales.

La ville d'Eragny-sur-Oise bénéficie également de ce dispositif à hauteur de 628 000 euros pour la réhabilitation et l'extension de son gymnase de « la cavée » située rue de l'Ormetteau. Amaury de Saint-Quentin, préfet du Val-d'Oise, s'y est rendu le 22 décembre 2020.



L'inclusion numérique

Alors que 17 % des Français sont concernés par l'illectronisme, la lutte contre l'exclusion numérique est une priorité affichée du plan de relance.

Pour la mener à bien, l'État soutient à hauteur de 200 millions d'euros le recrutement de conseillers numériques par les collectivités territoriales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Objectif : accompagner les utilisateurs les plus éloignés du numérique dans leurs usages quotidiens depuis les guichets de proximité.

Dans le Val-d'Oise, 26 conseillers numériques ont pris d'ores et déjà leurs fonctions. C'est un dispositif qui s'articule partout sur le territoire au sein du réseau France services notamment pour rapprocher le service public des usagers.



Le socle numérique dans les écoles

Agir pour l'accès généralisé au numérique, c'est aussi accroître sa disponibilité dans les écoles. Pour réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique, l'État a lancé en 2021 un appel à projets pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans les écoles.

105 millions d'euros sont dédiés à cet objectif.

À ce jour, 60 écoles en ont bénéficié permettant la réalisation de projets d'achats d'équipements, de services et de ressources numériques ainsi que l'accompagnement dans la prise en main de ceux-ci.

Les internats d'excellence valdoisiens

✓ Un programme national

France Relance soutient à hauteur de 50 millions d'euros l'investissement des départements et des régions dans des projets de construction, de réhabilitation ou d'extension d'internats d'excellence, en collège et lycée.

Ces internats permettent un accompagnement pédagogique personnalisé tout au long de la semaine. L'aide à la révision des cours, aux travaux personnels et les activités culturelles et sportives sont renforcées afin de conduire les élèves au maximum de leur potentiel. Les internats d'excellence permettent également de répondre à des difficultés particulières rencontrées par des élèves issus de milieux défavorisés.

France Relance permet la création de 1 500 places supplémentaires dans les internats d'excellence avec un objectif clair : un internat d'excellence dans chaque département ouvert à toutes et à tous.

✓ Les Internats d'excellence valdoisiens

Dans le Val-d'Oise où l'enjeu de l'avenir de la jeunesse est d'autant plus prégnant que 40 % de la population est âgée de moins de 30 ans, le lycée polyvalent Jean Jaurès d'Argenteuil est labellisé internat d'excellence de France Relance.

A la rentrée 2021, 77 places en internat ont été ouvertes avec un projet centré sur l'ouverture internationale et l'apprentissage des langues.

Plus d'information sur l'internat d'excellence :
www.lyc-jaures-argenteuil.ac-versailles.fr,
rubrique Internat



France Relance dans les quartiers prioritaires de la ville

Le plan de relance affiche une ambition forte à hauteur d'un milliard d'euros pour les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Le Comité Territorial de la Politique de la Ville, qui réunit les acteurs concernés dans le Val-d'Oise, porte l'ambition du plan de relance pour les 41 quartiers prioritaires du département qui concernent 207 000 habitants.

Plus de 110 projets valdoisiens recensés à ce jour représentant 50 millions d'euros bénéficieront aux communes du Val-d'Oise comportant des QPV. Parmi eux, 29 entreprises bénéficiaires des fonds industriels et un internat d'excellence.

>>> Le projet de recyclage urbain de la friche urbaine autour de la gare de Goussainville, située dans le quartier prioritaire du Cottage élargi, bénéficie de 2,6 millions d'euros de France Relance.

IV – Les belles histoires de la relance

Le forum II de Vauréal

Ouvert en 1994 près de Cergy-Pontoise, le centre culturel s'est spécialisé dans les musiques actuelles au fil des années.

Fort de son succès avec près de 60 concerts par an, le forum mène avec l'agglomération de Cergy-Pontoise un projet d'extension comprenant la construction d'un nouveau bâtiment plus vaste et mieux équipé. Ce chantier d'un coût total de 15 millions d'euros est soutenu à hauteur d'1 million d'euros par France Relance, dans le cadre du plan de relance du spectacle vivant.

Le nouveau Forum doit ainsi ouvrir en 2023 à l'issue de 18 mois de travaux. L'équipement comportera une grande salle de 800 places, dotée de sièges pour s'ouvrir à d'autres esthétiques (jazz, musiques du monde, jeune public). Un « club » de 200 places accueillera des groupes émergents et les résidences artistiques. De nouveaux studios de répétition et d'enregistrement remplaceront les anciens locaux.



« Le nouveau Forum sera plus vaste et plus modulable, tout en gardant l'esprit de convivialité qui a fait son succès. Nous sommes ravis de bénéficier du plan France Relance. C'est un signe fort en direction de la jeunesse à qui ce lieu est dédié. »

**Aurélie Vanden-Born,
Directrice artistique**

Les moulins de Chars

Les moulins de Chars sont nés en 1903 de l'ambition de la famille Maurey dont la quatrième génération représentée par Thomas Maurey les exploite encore aujourd'hui. Conscients de l'importance que la filière biologique serait amenée à prendre dans le cadre de l'évolution des habitudes alimentaires. L'entreprise familiale a su développer la prendre à bras le corps en développant des farines de haute qualité à destination des boulangeries artisanales d'Île-de-France.

France Relance soutient à hauteur de 431 000 euros du fonds industriel territorial la construction d'un moulin à meule permettant de produire des gammes de blés anciens, biologiques et issus entièrement d'Île-de-France.

À plus long terme, le projet soutenu prévoit également la création d'un institut du Vexin réunissant l'amont et l'aval de la filière en une boulangerie qui sera un centre de formation, de recherche, d'innovation et une vitrine de l'artisanat du Vexin.



« Nous avons investi dans un moulin à meule pour accompagner le fort développement des farines biologiques, la mutation en boulangerie des farines "mix" (avec adjuvant) par des farines pures et surtout créer des farines "ultra locales" en motivant les agriculteurs d île-de-France à faire du bio. Excellent retour sur France relance, un dispositif clair, pragmatique et très rapide! »

Thomas Maurey,
Président directeur général

Le musée Archea

Le musée Archea est né de l'ambition portée depuis 1990 par la ville de Louvres de mettre en valeur son patrimoine archéologique. Le premier musée d'archéologie de la tour Saint-Rieul à Louvres, puis le musée Archea en 2010 ont permis de rassembler les résultats de fouilles des trente dernières années dans les villes de l'ancien « Pays de France » historique.

Aujourd'hui, le projet Archea s'enrichit d'un nouveau site avec le soutien de France Relance à hauteur de 500 000 euros.



« La communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France porte un projet culturel et patrimonial au village de Fosses : la création d'une antenne du musée ARCHÉA, tournée vers la production céramique millénaire de la Vallée de l'Ysieux. Fort des riches données archéologiques et historiques, le projet vise à révéler et valoriser une activité économique et artisanale historiquement ancrée qui s'appuyait sur les ressources naturelles de la vallée. Il entend renouer avec ce passé en s'appuyant sur des enjeux territoriaux forts que sont l'aménagement culturel du territoire, la valorisation du patrimoine et l'archéologie, la création artistique, le développement économique et touristique »

**Antoinette Hubert,
directrice d'ARCHEA archéologie
en Pays-de-France**

« Les gens qui sèment à Cergy »

Porté par le collectif associatif pluridisciplinaire « La Lanterne », le projet triennal des « gens qui sèment » a pour objectif général de contribuer au rééquilibrage de l'écosystème local afin de renforcer la résilience du quartier Axe Majeur-Horloge à Cergy. Avec l'humain pour fil conducteur, il s'articule autour de deux axes forts : la préservation de la biodiversité en ville et l'alimentation durable.

Autour d'une pépinière biologique de quartier et d'un jardin-école agroécologique, une programmation originale est co-élaborée avec les habitants. Celle-ci repose sur la mise en place d'ateliers pédagogiques, d'évènements, de sorties et la mise à disposition de mallettes pédagogiques auprès des établissements scolaires du quartier.

L'originalité du projet réside notamment dans la mobilisation de l'outil artistique et culturel pour éveiller l'éco-citoyenneté des habitants, en vue d'une meilleure compréhension des enjeux de la transition écologique et d'une réduction de leur impact sur l'environnement.



« En collaboration avec le collectif La Lanterne, la mise en place, par La Sauvegarde 95 d'un nouvel Atelier-chantier d'insertion sur la solidarité alimentaire vient prolonger utilement le projet et renforcer son modèle économique : en permettant la création d'emploi pour les jeunes du quartier et en proposant un nouveau service d'approvisionnement en produits de qualité à faible coût à destination des habitants. »

*Elise Garcia,
porteuse du projet*

V – Les chiffres clés de France Relance dans le Val-d'Oise

Écologie | 92 M€

7 012
dossiers
MaPrimeRénov'

5 453
primes à la
conversion
et bonus
écologiques

23 M€
dédiés à la
rénovation
énergétique des
bâtiments de
l'État

Compétitivité | 165,4 M€

110
entreprises
lauréates
des fonds
industriels

21 M€
de subvention
au fonds de
soutien aux
investissements
industriels

10 800
entreprises
bénéficient de la
baisse des impôts
de production

142 M€
de baisse
des impôts de
production

33
entreprises
bénéficient
d'un soutien
à l'export

V – Les chiffres clés de France Relance dans le Val-d'Oise

Cohésion | 96 M€

28 000
Valdoisiens
bénéficiaires
du plan
1 jeune 1 solution

90
collectivités
soutenues au titre
de la DSIL
exceptionnelle
et de la rénovation
des bâtiments

16,4M€
versés au titre
de la DSIL
exceptionnelle

Aide à l'activité partielle

730 M€
d'aides versées

41 000
entreprises
soutenues

VI – Suivre le déploiement du plan de Relance

Un enjeu essentiel du plan France Relance est son effet direct et concret sur les Français.
A ce titre, la transparence est devenue un objectif majeur de son déploiement.
Plusieurs supports permettent de le suivre dans le Val-d'Oise et dans toute la France.

>> **Le tableau de bord National** <<

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance#>

>> **Cartes et données départementales** <<

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/cartes-et-donnees-departementales-du-plan-de-relance#>

>> **Le portail internet des dispositifs en cours en Île-de-France** <<

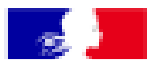
<https://france-relance-idf.aides-territoires.beta.gouv.fr/>

>> **Les Newsletters de la relance dans le Val-d'Oise** <<

<https://www.val-doise.gouv.fr/Actualites/France-Relance-dans-le-Val-d-Oise/Actualites>

Contact

pref-francerelance@val-doise.gouv.fr



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'État investit dans le Val-d'Oise

val-doise.gouv.fr

